

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2018





Madame, Monsieur,

Ce rapport d'activités présente, thématique par thématique, l'ensemble des actions mises en place par Valenciennes Métropole pour l'année 2018.

Plusieurs événements marquants ont rythmé cette année, parmi lesquels figurent l'organisation du salon "RDV avec la Ville" qui a réuni les acteurs nationaux du renouvellement urbain et le début des préparatifs pour l'accueil de la Coupe du Monde féminine de la FIFA France 2019™. En 2018, le remarquable théâtre d'Anzin, à l'architecture Art Déco et presque centenaire, est aussi devenu communautaire.

Ces douze mois ont vu de nombreuses réalisations et mises en œuvre de projets stratégiques dans tous les domaines de compétences de l'agglomération (l'emploi, l'écologie, l'habitat, le renouvellement urbain, la cohésion sociale, la culture, le climat, etc.) pour des solutions les mieux adaptées aux besoins quotidiens des Valenciennois.

Ce rapport d'activités est le reflet du formidable travail et des efforts conjugués des élus communautaires de nos 35 communes et des agents de Valenciennes Métropole qui, tous ensemble, mettent leur expertise au service du dynamisme de l'agglomération et d'une action publique toujours plus efficace.

En coopération active avec tous nos partenaires (institutionnels, associatifs, privés...), nous continuons à porter des projets et assurer leur succès pour garantir le rayonnement de notre territoire.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Bien sûrment

LAURENT DEGALLAIX

Président de Valenciennes Métropole

3

Développer l'économie et l'emploi

6

Cultiver le lien social

7

Réinventer la ville

11

Préserver l'environnement

13

Animer et promouvoir le territoire

16

Optimiser les moyens
et les ressources

DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

Afin d'accompagner l'innovation et les projets créateurs de valeur ajoutée et d'emplois, Valenciennes Métropole a poursuivi le développement des trois filières d'excellence et a soutenu l'implantation et les projets d'investissements d'entreprises

LA FILIÈRE MOBILITÉS INNOVANTES ET DURABLES LE TECHNOPÔLE TRANSALLEY

Afin d'étoffer la capacité d'accueil de nouvelles entreprises sur le pôle d'excellence Transalley, une première tranche du programme d'ateliers Innovespace a été livrée permettant l'installation des sociétés Bilsing automation, Zival, Cliema, Icare et Autonomad Mobility.

Le chantier de l'Institut des Mobilités et des Transports Durables a démarré, lieu vitrine des technologies du futur, des mobilités ainsi que le transfert de l'IAE. En parallèle, Valenciennes Métropole a lancé le projet de la future piste de démonstration et d'expérimentation et a retenu le groupe KIC pour la réalisation d'un nouveau programme tertiaire de 4 500m² baptisé NOVAE.



Cette année, le Technopôle a accueilli de nombreux événements dont le challenge EducEco en mai avec 48 équipes présentes ainsi que le Festival de l'éco-mobilité.

La deuxième édition du concours Start Up in Motion a permis de sélectionner 7 lauréats dont 4 porteurs de projet et 3 startups qui vont être accompagnés en incubateur et pépinière.

Au global, Transalley accueille une cinquantaine d'acteurs : institutionnels, laboratoires, startups et entreprises plus matures souhaitant mettre en commun leurs synergies.

LA FILIÈRE NUMÉRIQUE LES RIVES CRÉATIVES DE L'ESCAUT

Devant le succès de la commercialisation du programme Helios, le groupe D et sa filiale Carré Constructeur ont lancé la phase 2 du projet avec 3 bâtiments supplémentaires pour un total de 9 300 m².

Le Centre Viso Suez, a choisi de s'y implanter et d'en faire son centre régional de traitement de la data pour l'eau et l'assainissement. Ce centre est l'un des plus importants de France.

Le Groupe Réside Etudes a lancé sur le Parc la construction d'une résidence étudiante "Les Estudines". Le projet comporte 141 chambres sur 5 étages.

Installé depuis 2015 sur la Serre Numérique, le groupe Rubika a fêté ses 30 ans, événement auquel Valenciennes Métropole a apporté son soutien, l'occasion d'évoquer

l'évolution et la renommée internationale des trois écoles (ISD, Supinfo-com, Supinfo-game).

Valenciennes Métropole a soutenu l'événement Cartoon Springboard dédié aux jeunes talents de la filière numérique, sous l'impulsion de Pictanovo dont elle est co-financier.

POP School, école proposant des formations courtes aux métiers du numérique, a démarré sa 5^{ème} promotion de développeur web & mobile et a annoncé le lancement d'une formation Java EE en partenariat avec Lyreco. Au total, ce sont 120 jeunes formés depuis la création de l'école.

En 2018, le parc des Rives Créatives de l'Escaut compte une quarantaine d'entreprises représentant environ 400 emplois.

CITÉ DES CONGRÈS VALENCIENNES



La Cité des Congrès Valenciennes a rencontré un nouveau succès avec un événement phare dédié à l'univers geek : la Valenciennes Game Arena qui s'est déroulée les 13 et 14 octobre 2018.

LA FILIÈRE LOGISTIQUE DURABLE LE PORT À CONTENEURS



Avec 110 448 EVP manutentionnés en 2018, l'activité du terminal à conteneurs a progressé de plus 29% par rapport à 2017, permettant au Terminal de conserver son 4^{ème} rang des ports fluviaux français pour le trafic de conteneurs maritimes derrière Paris / Gennevilliers, Strasbourg et Lyon.

En 2018, grâce à l'extension Nord qui permet le stockage de conteneurs vides, le terminal est devenu "extended gateway" pour les compagnies maritimes, et cela vient encore densifier le trafic.

AIDES DIRECTES AUX ENTREPRISES

En 2018, 11 entreprises ont été soutenues :

Société	Lieu du projet	Nature du projet	Création d'emplois
RAFAUT	Rouvignies	Implantation PA Aéroport ouest	57,5
COCHEZ	Valenciennes	Investissement immobilier	20
TMF OPERATING	Onnaing	Implantation nouvel établissement	56,69
ICARE	Famars	Implantation sur Transalley	15
WENOVS	Famars	Programme R & D	10
ENTRE 2 ERES	Valenciennes	Implantation structure ESS	5
METIS	Famars	Innovation	-
AUTONOMAD MOBILITY	Famars	Projet de développement	10
CONSTRUCTION 3D	Valenciennes	Projet de développement	20
LEAKWATCH	Valenciennes	Projet de développement	10
PRANDIALIB	Valenciennes	Projet d'innovation	8

LE SOUTIEN À L'INSERTION

1262



personnes accompagnées par le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi dans le cadre d'un parcours individualisé et renforcé

593 remises à l'emploi



158 contrats signés



407 étapes de formation

125 entreprises aidées dans leur recrutement

Au regard d'un marché du travail local complexe, paradoxal et évolutif, la Direction de l'Emploi agit sur 3 leviers que sont le soutien à l'insertion, l'animation des filières créatrices d'emploi et l'appui aux entreprises.

En coordonnant divers outils et politiques spécifiques, l'ambition est que le développement économique du territoire continue de contribuer à améliorer les indicateurs de l'emploi.

La cohérence, la complémentarité et la transversalité des actions permettent de créer des synergies locales, d'améliorer le bien-être des usagers et de renforcer la solidarité et la cohésion sociale.

ACTIONS POUR L'EMPLOI

L'instruction, le suivi et le financement d'actions permettent la levée des freins à l'emploi et le financement des Structures d'Insertion par l'Activité Economique, dans le cadre du volet "emploi" du Programme Territorial de Cohésion Sociale et du Contrat de Ville.

Plusieurs outils territoriaux sont accompagnés et soutenus financière-

ment (Organisme Intermédiaire du Hainaut, Mission Locale, Ecole de la 2^{ème} Chance, Proch'Emploi).

La direction de l'Emploi intervient également auprès des communes ayant des services emploi afin de créer des synergies locales (forums et actions ponctuelles) : Kiosqueduvalenciennois.fr

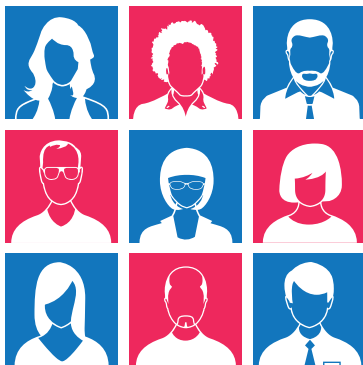
Elle est enfin mobilisée avec la Direction de la Cohésion Sociale au sein du Programme d'Investissement d'Avenir qui bénéficie sur 5 ans de fonds ANRU, autour des problématiques de mobilité, d'orientation professionnelle et de liens avec l'entreprise.

DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CRÉATRICES D'EMPLOI



SERVICES À LA PERSONNE (SAP)

- ➔ Guide et site internet www.servicesalapersonnevalenciennes.fr
- ➔ 2 manifestations annuelles et mise en place de 6 Points Infos SAP
- ➔ Professionnalisation des acteurs, avec des actions de formation spécifiques
- ➔ Animation d'une plateforme SAP, outil de repérage et d'évaluation de candidats potentiels



ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

- ➔ Une gouvernance territoriale de l'ESS, avec un collectif d'acteurs
- ➔ Une optimisation des ressources et le renforcement de l'existant
- ➔ La reconnaissance du secteur et l'identification des acteurs
- ➔ L'intégration de la filière dans les dynamiques locales de développement

APPUI AUX ENTREPRISES



La Direction de l'Emploi travaille en proximité avec le développement économique pour rapprocher l'offre et la demande d'emploi locales.

Ainsi, pour chaque projet accompagné par l'agglomération comportant une dimension "recrutement", la Direction de l'Emploi intervient auprès de l'entreprise en actionnant tous les leviers (définition des compétences recherchées, promotion de

profils, offre de formation, mesures d'aide à l'embauche...) :

- anticipation, réactivité
- outils spécifiques : prospection du PLIE, Proch'emploi
- expérimentation : Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée

CULTIVER LE LIEN SOCIAL

Valenciennes Métropole moteur d'une démarche collective et concertée pour prévenir les mécanismes d'exclusion et aider les publics les plus fragiles

PROGRAMMATION POLITIQUE DE LA VILLE 2018

L'appel à projets de la Politique de la Ville a mobilisé 1 691 000€ de l'Etat, **1 051 752€ de Valenciennes Métropole**, 1 103 867€ du Département, 310 316€ de la Région et 619 893€ des villes concernées par cette politique.

Au total, ce sont **75 structures** associatives ou institutionnelles qui ont pu mettre en place **169 actions** en direction des habitant·es des quartiers prioritaires de l'agglomération (APAVAL'S, KAP'S, AFEV, Interleukin, AJAR, La Pose).

FAVORISER LES DYNAMIQUES PARTENARIALES

Une équipe de **9 agent·es** initie de nombreuses rencontres avec les acteur·ices du territoire pour favoriser les échanges, stimuler les complémentarités, et coordonner les actions

et dispositifs touchant les publics fragiles : comités de pilotage, comités techniques, groupes thématiques, réunions de réseau ...

DIAGNOSTIC DÉCROCHAGE SCOLAIRE



2 séminaires réunissant 50 acteurs·trices en local ont permis de partager et d'enrichir un diagnostic mené dans le cadre d'Accroche Active, projet Lauréat du Programme d'Investissement d'Avenir pour la Jeunesse, sur le décrochage scolaire dans le Valenciennois.

FORUM SANTÉ



Un forum de la santé a été organisé le 6 juin 2018, au stade du Hainaut en partenariat avec le GREID, le CHAAFIP et les professionnel·les du territoire. L'occasion pour les habitant·es de trouver des réponses à leurs questions en matière de santé, de prévention routière et d'obtenir des conseils alimentaires ou encore de découvrir des activités physiques pour davantage de bien-être.

RAPPORT À MI-PARCOURS DU CONTRAT DE VILLE

Le rapport à mi-parcours propose une vision des quartiers et des orientations du Contrat de Ville sous les angles de l'observation sociale, du suivi d'actions des appels à projets annuels et des méthodes et pratiques de travail des acteur·trices de la Politique de la Ville.

ACCOMPAGNER LES ACTEUR·TRICES ET FAVORISER LA MONTÉE EN COMPÉTENCE

113 personnes touchées par des formations organisées autour de sujets divers tels que le montage de projet, la prise en compte de l'égalité femmes-hommes dans ses projets, l'appréhension de la radicalisation et du fait religieux, ou encore les méthodes pour aborder l'hygiène corporelle avec les publics.



FORUM FEMMES ET EMPLOI

Le vendredi 16 mars, **300 participantes** étaient au rendez-vous du forum femmes et emploi. Au programme : stands, témoignages, pièce de théâtre et ateliers thématiques.



22 ACTIONS

22 actions pensées, portées et déployées par des habitant·es des communes rurales de l'agglomération ont été financées en 2018 via le Fonds d'Initiatives Locales pour un montant de 15 650 €.

RÉINVENTER LA VILLE

Valenciennes Métropole œuvre afin de favoriser le logement pour tous et la mixité sociale

LE PROJET PNRQAD



Quai du Petit Rempart

Accélération des mises en chantier sur les différents sites du projet PNRQAD (Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés) sur les communes de Valenciennes, Anzin, Fresnes-sur-Escaut, Condé-sur-l'Escaut et Vieux-Condé.

L'année 2018 a été marquée par :

- L'aménagement de la place Delcourt à Condé-sur-l'Escaut
- La poursuite des démolitions sur les

îlots Gambetta Dervaux à Vieux-Condé, Rombault et du quai du Petit Rempart à Condé-sur-l'Escaut

- La réalisation de diagnostics archéologiques sur les îlots Quai du Petit Rempart à Condé-sur-l'Escaut et Onésyme Leroy à Valenciennes suite aux opérations de démolition
- La poursuite des appels à idées et à manifestations d'intérêt pour le développement de logements en accession à la propriété en vue de projets opérationnels en 2020-2021.

LA RESTRUCTURATION DES CITÉS MINIÈRES ET OUVRIÈRES

L'accélération des travaux sur 3 des 10 cités prioritaires de Valenciennes Métropole. L'année 2018 a été marquée par :

- la poursuite des travaux de réhabilitation des logements (SIA Habitat), de reprises des réseaux et d'aménagement des espaces publics (Valenciennes Métropole et Ville de Condé-sur-l'Escaut) sur les cités Chabaud Latour / Acacias à Condé-sur-l'Escaut, dans le cadre de l'appel à projets FEDER patrimoine lancé en 2015.



Cité Hardy Ballanger

- Le démarrage des travaux d'assainissement et d'aménagement des espaces publics sur la cité Hardy Ballanger à Fresnes-sur-Escaut et des travaux de réhabilitation des logements sur la cité du Mont de la Veine à Anzin dans le cadre de la stratégie ITI – FEDER (Investissement Territorial Intégré).

- l'ERBM (Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier), lancé par l'Etat en mars 2017, permet d'accélérer la politique de restructuration des cités minières prioritaires de Valenciennes Métropole. Ainsi, les 2 prochaines cités qui seront restructurées dans ce cadre sont les cités Cuvinot/Onnaing ancienne à Onnaing et Vicq et Saint-Pierre à Condé-sur-l'Escaut sur lesquelles le programme d'actions et les études préalables ont été définis en 2018.

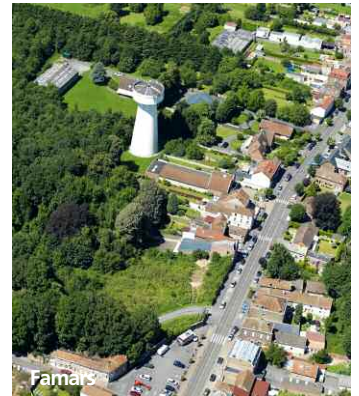
LE NPNRU



Finalisation des études inscrites au protocole de préfiguration du NPNRU (Nouveau Programme National de Renouveau Urbain) sur les quartiers Chasse Royale à Valenciennes, Bleuse Borne / Faubourg de Lille à Anzin et Valenciennes, la Briquette à Marly et Chanteclerc Le Coq à Condé-sur-l'Escaut.

L'année 2018 a été consacrée à la finalisation des études inscrites au protocole de préfiguration signé en septembre 2016 (mission d'urbaniste en chef et missions d'appui thématique sur les logements locatifs sociaux, les équipements publics et le développement économique et commercial).

Celles-ci ont eu pour objet de définir des projets ambitieux, partagés et chiffrés qui ont été présentés en comité national d'engagement le 14 mai et seront intégrés dans la convention financière NPNRU.



4 premiers sites de projet opérationnels parmi les 10 sites prioritaires identifiés par Valenciennes Métropole.

Parmi les 10 sites de projet considérés comme prioritaires, 4 d'entre eux sont d'ores et déjà prêts à entrer en phase opérationnelle : Odomez (friche Sainord), Prouvy (autour de l'ancienne école des filles), Hergnies (secteur de l'école) et Famars (place des Déportés et Friche rue Salengro).

L'année 2018 a été consacrée à la finalisation du montage opérationnel et financier sur ces différents îlots (identification d'opérateurs, définition des conditions de soutenabilité financière des différents projets).

Les études de maîtrise d'œuvre seront lancées sur ces différents sites courant 2019 (logements, équipements publics, aménagement) pour une mise en œuvre opérationnelle dès décembre 2019 sur Hergnies avec

l'ordre de service de démarrage des travaux du restaurant scolaire puis mi-2020 pour les travaux dans le secteur de la Place des Déportés de Famars et en fin d'année autour de l'ancienne école des filles de Prouvy.

Les sites de Verchain-Maugré et Préseau seront les prochains sites à entrer en phase opérationnelle.



RDV AVEC LA VILLE : COUP DE PROJECTEUR SUR LE TERRITOIRE

Les 27 et 28 juin 2018, plus de 700 acteurs du Renouvellement Urbain se sont réunis à la Cité des Congrès Valenciennes à l'occasion de RDV avec la Ville, événement national organisé par Valenciennes Métropole avec l'aide de partenaires institutionnels (Etat, CGET, Région Hauts-de-France, ODAS, Caisse des Dépôts, Action Logement et Union Régionale pour l'Habitat) et privés (ENEDIS, EGIS, COLAS Nord-Est, L'Eau du Valenciennois, La Chambre interdépartementale des notaires), pour débattre et échanger sur les sujets d'actualité comme les stratégies de reconversion des territoires, la transition écologique, l'activité économique dans les quartiers, l'école, ou encore la participation citoyenne. Une première en France.

HABITAT / LOGEMENT

Pour 2018, 3^{ème} année de la mise en œuvre du PLH 2016/2021, le budget de Valenciennes Métropole dédié à l'Habitat s'élève à :

966 000 €
en fonctionnement



5 897 500 €
en investissement

Parmi les priorités du Plan Local de l'Habitat :

➔ Poursuite de l'action en faveur du parc privé et la lutte contre le logement indigne

- 284 logements réhabilités en 2018 avec l'aide financière de Valenciennes Métropole et de l'ANAH pour un total de 3 300 000 € (y compris une copropriété de 58 logements), représentant un montant total de travaux de 6 585 267 €.
- Achèvement de l'OPAH Kuhlman à Odomez (550 000 € de travaux engagés).
- Achèvement du programme " façades ", mis en place en accompagnement de l'OPAH-RU du Val d'Escaut (achevée en 2017).



Réhabilitation de façades rue de Lille - Valenciennes



Réhabilitation thermique en BBC de la résidence Dampierre à Valenciennes (SIGH)

- Engagement d'une nouvelle étude préopérationnelle d'OPAH-RU sur le quartier du Faubourg de Lille et de la Bleuse Borne à Valenciennes, Anzin, Bruay-sur-l'Escaut en appui du NPNRU

➔ **Renforcement du dispositif communautaire pour l'amélioration thermique du parc social existant :**

- Réhabilitation thermique de 299 logements sociaux (collectifs et individuels), dont 131 en BBC rénovation pour un total de 781 000 € de Valenciennes Métropole.

➔ **Financement en développement au titre des aides à la pierre**

- 114 logements locatifs sociaux et garantie des emprunts par Valenciennes Métropole.

➔ **Soutien à l'accession sociale à la propriété**

- 16 PSLA agréés, auxquels s'ajoutent 52 logements intégrant le dispositif communautaire (jusqu' à 5 000 € par ménage).

➔ **Mise en œuvre de la Convention Intercommunale d'Attribution**

- avec l'ensemble des organismes HLM et les communes pour une plus grande mixité et un peuplement équilibré à l'échelle des villes et des quartiers (2500 attributions de logements HLM en 2018).

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT RURAL

Depuis sa création en 2001, Valenciennes Métropole, parmi ses actions, oeuvre au développement des 23 communes rurales ou périurbaines de moins de 5 000 habitants tout en respectant leur identité.

➔ **AIDES AU COMMERCE RURAL**

Valenciennes Métropole a mis en place en 2008 un dispositif d'aide spécifique au développement et au maintien des " petits " commerces dans les communes rurales. Ce dispositif permet la création ou le maintien d'emplois et favorise ainsi la dynamique commerciale.

 **13** dossiers traités

187 000 €
montant total des aides

.....
1 385 000 € d'aides attribuées depuis la mise en place du dispositif pour 108 dossiers traités

➔ **LE FONDS DE SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS COMMUNAUX (FSIC)**

Le FSIC, dont l'enveloppe pour le mandat de 2015/2020 se monte à 372 000 € par commune, est destiné à financer les projets communaux de construction ou de rénovation d'équipements publics respectant les normes d'accessibilité et améliorant les performances énergétiques ainsi que les projets d'aménagements urbains ou du cadre de vie jusqu'à un maximum de 50% du reste à charge communal par projet.



865 000 €
montant total des aides

pour **18** projets soutenus
sur **14** communes rurales

DOTATION EN MATÉRIEL



Dans le cadre du schéma de mutualisation visant à sécuriser le partage du matériel communautaire à destination des manifestations communales, Valenciennes Métropole a décidé de regrouper le matériel dans un bâtiment unique et d'en gérer directement le prêt en dédiant un agent communautaire.

.....
MISSIONS D'ASSISTANCES AUX COMMUNES

Valenciennes Métropole fournit une assistance technique aux communes rurales afin de les accompagner dans le montage de dossiers ou de les conseiller en urbanisme.

URBANISME

Valenciennes Métropole œuvre pour l'aménagement et le développement du tissu urbain

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Les travaux d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (dont la procédure a été lancée en 2016) se sont poursuivis durant l'année 2018 par un travail partenarial avec les élus, les techniciens locaux, les partenaires extérieurs mais également par un travail de concertation avec les habitants. Cela s'est traduit de différentes manières à travers :

- la présentation et le débat du Projet d'Aménagement et de Développement Durable au conseil communautaire du 12 avril 2018,
- l'organisation de groupes de travail territoriaux, en février, juin et octobre, qui ont permis d'associer les élus et les techniciens communaux à la phase réglementaire.
- l'organisation des 3^{ème} et 4^{ème} rencontres individuelles avec chacune des 35 communes afin de travailler sur une 1^{ère} proposition de zonage (d'avril à juillet) mais aussi sur les Orientations

d'Aménagement et de Programmation (d'octobre à décembre).

- l'organisation de réunions publiques sur les 4 secteurs géographiques en mai qui ont permis de présenter les éléments de diagnostic et les enjeux du territoire et aussi d'ouvrir le dialogue avec les habitants et les acteurs de la vie locale.
- l'organisation d'expositions publiques itinérantes courant du 2^{ème} semestre dans les mairies de chaque commune présentant les éléments abordés en réunions publiques.

Le calendrier prévisionnel prévoit un arrêt de projet du PLUi au Conseil Communautaire courant 2019 afin d'approuver le PLUi pour fin 2019-début 2020 et éviter ainsi la caducité des 11 Plans d'Occupation des Sols (POS).

ADS : INSTRUCTION POUR LES 25 COMMUNES ADHÉRENTES AU SERVICE MUTUALISÉ

Le service ADS est le premier service mutualisé de Valenciennes Métropole créé en 2015. Il traite l'instruction des autorisations d'urbanisme pour 25 communes de l'agglomération. Une relation quotidienne et un support technique sont assurés par le service ADS auprès des communes et des administrés par le biais de contacts téléphoniques ou de rendez-vous. Bilan de l'année :

9 Permis d'aménager

279 Permis de construire

6 Permis de démolir

513 Déclarations préalables



113 Certificats d'Urbanisme opérationnels

L'année 2018 a été marquée par le recrutement d'un 3^{ème} instructeur pour renforcer l'équipe et la mise en projet du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme qui permettra le dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme par voie dématérialisée (échéance réglementaire au 1/01/2022).



ÉVOLUTION DES PLU COMMUNALES

Compétente depuis 2015 en matière de planification de l'urbanisme, Valenciennes Métropole mène les procédures administratives d'évolution des documents d'urbanisme communaux (PLU et POS) pour le compte des 35 communes le temps de l'élaboration du PLUi.

Dans ce cadre, des procédures de modification simplifiées des Plans Locaux d'Urbanisme de Maing et de Saint-Saulve ont été menées en 2018 sur demande des communes.

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Valenciennes Métropole s'engage pour l'environnement, le développement durable et l'élimination des déchets

LE PLAN CLIMAT

Actions relatives au Plan Climat réalisées en 2018



Evaluation intermédiaire du Plan Climat 2014-2018



Réalisation du diagnostic territorial pour l'élaboration du Plan Climat 2020-2025



Accueil de la tournée du spectacle "Attention ça chauffe"



Réalisation du diagnostic de la restauration collective du territoire pour accompagner les communes à introduire des produits locaux / bio



Mise en place du programme CEE TEPCV permettant de financer les travaux de rénovation énergétique réalisés par les communes (24 communes bénéficiaires, plus d'1,6 M€)



Mise à jour du Bilan Carbone "Patrimoine et Compétences" de Valenciennes Métropole

PRÉVENTION DES DÉCHETS

Mi-2016, Valenciennes Métropole s'est engagée dans l'élaboration d'un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés qui s'est concrétisé dès 2017. Il vise à **réduire de 10% les quantités de déchets ménagers et assimilés produits sur l'agglomération** tout en **augmentant de 10% les quantités d'emballages recyclés** entre 2010 et 2020. Les axes principaux, qui ont fait l'objet d'actions en 2018 pour atteindre cet objectif, sont les suivants :

→ Réduction des quantités de bio-déchets collectés

1800
Personnes sensibilisées

- Poursuite de la promotion du compostage individuel
- Développement du compostage partagé (12 sites de compostage semi-collectifs)
- Déploiement de composteurs dans 6 cimetières

626
composteurs commandés

→ Réduction du gaspillage alimentaire sur le territoire

1800
enfants sensibilisés

- Actions auprès de 8 cantines
- Développement des gestes anti-gaspi (2 ateliers "cuisine de restes", 1 formation anti-gaspi)
- Organisation de 2 disco soupe à Valenciennes

→ Promotion du réemploi

14
Repair-café

- mise en place de collectes sélectives d'encombrants en pied d'immeubles
- Développement du circuit de l'occasion (achat - vente - réparation)

ACTIONS CIBLÉES



- **Accompagnement des familles et des commerçants vers un mode de consommation peu générateur de déchets** (50 familles engagées dans la démarche zéro déchet et 27 ateliers mis en place)
- **Sensibilisation au tri sélectif et amélioration du tri en déchetteries**
- **Exemplarité de la collectivité** par des actions permettant la réduction des déchets produits : ateliers lombricompostage (6 bureaux équipés et 1 installé dans l'espace cantine)
- **Accompagnement des communes pour réduire les déchets de leurs services** (formation sur le compostage et le zéro phyto dans les cimetières pour les agents municipaux de 14 communes).

GEMAPI / LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Valenciennes Métropole mène un programme d'action et de prévention contre les inondations à travers la gestion des débordements des cours d'eau et la maîtrise des ruissellements agricoles.

Pour leur 8^{ème} édition, les assises nationales de la biodiversité ont été accueillies à Valenciennes. Du 13 au 15 juin, ce sont environ 600 participants qui ont pu s'informer, partager, réfléchir sur différentes thématiques liées à la biodiversité (agriculture, sol, transition énergétique, eau, territoires résilients et solidaires). Cet événement fut l'occasion pour

Valenciennes Métropole d'officialiser son partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels par la signature d'une convention d'objectifs qui formalise l'action de ce dernier pour la gestion des différents espaces naturels de la collectivité et prévoit également la sensibilisation du grand public à la biodiversité.

Un circuit intitulé " Gemapi, des leviers de reconquête de la biodiversité ", composé de visites d'aménagements hydrauliques sur le territoire a permis aux participants de visiter les zones d'expansion de crues à Famars, Crespin et le site vitrine d'Estreux et des aménagements à Préseau : haies, fascines, bassins de rétention, digue de plein champ, fossé à redents...

Opérations significatives en 2018

Montants (TTC)

Étude " Endiguement de l'Hogneau "	170 000 €
Étude " Zone expansion de crue de Marly "	63 000 €
Plan de gestion des cours d'eau	180 000 €
Études « Gestion globale des ruissellements » sur les communes de Maing, Onnaing, Quérénaing, Rombies-et-Marchipont, Saultain, Saint-Saulve et Sebourg	290 000 €
Finalisation des programmes de travaux de lutte contre les inondations par ruissellements initiés en 2017 sur les communes d'Artres, Aubry-du-Hainaut, Aulnoy-lez-Valenciennes, Monchaux-sur-Ecaillon, Quiévrechain, Rombies-et-Marchipont et Sebourg	Budget 2017
Programme de travaux : aménagements d'ouvrages d'hydraulique douce (haies, fascines, bandes enherbées) sur les communes d'Artres, Aubry-du-Hainaut, Aulnoy-lez-Valenciennes, Monchaux-sur-Ecaillon, Quiévrechain, Rombies-et-Marchipont et Sebourg	30 000 €
Opérations de nettoyage et de réparation d'ouvrages hydraulique suite aux épisodes orageux des mois de mai et de juin	75 000 €
Plan de gestion des ouvrages d'hydraulique douce (2 ^{ème} année)	50 000 €

Ces opérations ont pu être conduites grâce au soutien financier de l'Agence de l'eau Artois-Picardie et à un partenariat mis en place avec la profession agricole, et notamment le concours de la Chambre d'Agriculture.

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT



Conseil de développement des jeunes

Le Conseil de Développement de Valenciennes Métropole est un outil de démocratie participative chargé d'une mission consultative auprès des élu-e-s de l'agglomération.

Composé des " forces vives " du territoire, c'est une instance de débats

et de propositions permettant d'associer la société civile à la réflexion sur l'avenir du territoire.

Le renouvellement des membres en 2017 et la réorganisation en groupes de travail ont donné un nouveau souffle au Conseil de Développement.

À l'écoute des besoins des Valenciennois, les travaux du Conseil de Développement se sont majoritairement orientés vers des problématiques de développement durable au cours de l'année 2018. Aussi, la saisine du Président de Valenciennes Métropole sur la mobilité douce fut un temps fort de l'année.

Travaillant de concert avec les services de l'agglomération, le Conseil de Développement a accompagné l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial, la diffusion des démarches zéro déchet, apporté des idées innovantes pour lutter contre la précarité énergétique...

Le Conseil de Développement souhaite pérenniser ces orientations " durables " sur le long terme.

ANIMER ET PROMOUVOIR LE TERRITOIRE

Valenciennes Métropole soutient le rayonnement culturel, sportif et touristique du territoire

SPORT

En 2018, la politique sportive de Valenciennes Métropole s'est articulée autour des axes suivants :

→ Soutien au sport compétitif amateur vecteur d'animation locale

133 500 € de subventions aux 17 équipes " fanion "

Hainaut Hockey Club (Hockey sur gazon - ♂)
TSB Valenciennes (Squash - ♂)
Hockey Club Valenciennes (Hockey sur glace - ♂)
TSB Valenciennes (Tennis - ♂)
Tennis Club Saint-Saulve (Tennis - ♀)
Base Ball Club Valenciennes (Base Ball - ♂)
ASHH Valenciennes (Basket Handisport - ♂)
OCNS Quiévrechain (Water-polo - ♂)
USTT Valenciennes (Tennis de Table - ♂)
Karaté Club Condé (Karaté - ♀)
Arts Martiaux Condé (Judo - ♂)
U.S. Valenciennes Athlétisme (Athlétisme - ♂ ♀)
AS Anzinoise Athlétisme (Athlétisme - ♂ ♀)
USM Beuvrages (Basket Ball - ♂)
Valenciennes Volley Club (Volley-Ball - ♀)
Club de Voile d'Amaury (Voile - ♂ ♀)
Skate Hainaut Valenciennes Club (Patinage Synchronisé - ♀)



En amont de la Coupe du Monde féminine de la FIFA – France 2019™, qui se déroulera à Valenciennes en juin 2019, un achat de places pour les 6 matchs au stade du Hainaut a été réalisé à hauteur de 143 710 €.

→ Soutien aux événements sportifs

95 500 € Partenariats financiers avec 11 événements

Open International de Tennis
Open International de Judo
Open de squash
Coupe « Valenciennes Métropole » de Golf
Coupe de la dentelle de Patinage artistique
Challenge de France de Baseball
Girl's cup, tournoi féminin de football
Open de Quiévrechain de Floorball
Challenge Val' Hainaut Cyclo
Championnat de France de Hockey sur glace
Championnat de France de Patinage synchronisé

9708 € Soutien financier pour 11 courses pédestres

Le cross international Michel Bernard (Anzin)
Les foulées printanières (Saultain)
La course de la Rhônelle (Aulnoy-lez-Valenciennes)
Les foulées Vivicitta (Vieux-Condé)
Le trail des sarasins (Famars)
Les foulées Maingeoises (Maing)
Les foulées Onnaingeoises (Onnaing)
Le cross de la fosse Cuvinot (Onnaing)
Les foulées Valenciennes (Valenciennes)
Les foulées du Vignoble (Valenciennes)
Les boucles nocturnes de Vauban (Valenciennes)

➔ **Soutien au sport scolaire et universitaire**

- Valenciennes Métropole encourage le sport scolaire pour les écoles maternelles et primaires par le biais d'une subvention de **7 500 €** versée au district Valenciennois de l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré).

- Valenciennes Métropole accompagne les étudiants de l'Université de Valenciennes de la filière STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) par le biais d'un contrat de partenariat de **5 000 €** conclu avec MISE (Management de l'Idée Sportive et de l'Événement) l'association support de leurs divers projets de manifestations sportives.

VÉLOTOUR, UNE NOUVEAUTÉ EN 2018 !



Valenciennes Métropole a accueilli pour la première fois le « Vélotour ». Cette manifestation familiale et sportive, originale et décalée, a donné aux participants l'occasion de découvrir le patrimoine du Valenciennois en vélo, avec un autre regard, en prenant le temps de s'amuser le long d'un parcours ludique. Malgré une météo des plus médiocres, cette première édition a regroupé plus de 2 500 participants.

Soutien financier de Valenciennes Métropole : 30 000 €

CULTURE

En 2018, Valenciennes Métropole a poursuivi sa politique culturelle assurant à la fois un rayonnement et une attractivité du territoire, et un développement culturel homogène sur l'ensemble de l'agglomération et en direction de tous les publics, en partenariat avec les communes et le tissu associatif professionnel.

➔ **3 structures culturelles ont été soutenues au programme d'activité :**

le phénix

scène nationale Valenciennes
Pôle européen de création

Le Boulon

Centre National des Arts de la Rue
et de l'Espace Public

Art Zoyd

Centre
de Création Musicale

➔ **11 festivals d'intérêt communautaire soutenus financièrement et en ingénierie :**

Les Turbulentes

Blues in Athena

À Travers Chants

Hainaut Belles Bretelles

Les Agités du Mélange

NEXT

Battle franco-belge transfrontalier

Val' en Bulles Salon de la BD

Festival2Cinéma

Embarquement immédiat

Festival jeune public Pépite Forêt

2 102 579 €

octroyés pour le soutien aux programmes d'activités

.....

286 999 €

pour le développement de l'accès à l'art et la culture (dont CLEA)

Valenciennes Métropole a poursuivi ses efforts de développement de projets culturels à vocation de cohésion sociale, notamment en matière d'éducation artistique et culturelle via son Contrat local d'Éducation Artistique, monté en partenariat avec la DRAC Hauts-de-France et l'Éducation Nationale.

535 000 €

de soutien financier aux festivals



Valenciennes Métropole a déclaré le théâtre d'Anzin d'intérêt communautaire en date du 22/11/2018. Cet outil permet de proposer une programmation culturelle au service des Valenciennois.

Valenciennes Métropole développe sa politique touristique via l'action de l'Office de Tourisme et s'appuie sur des équipements structurants comme la Cité des Congrès Valenciennes et le port de plaisance Valescaut.

➔ Office de Tourisme Valenciennes

- Mise en place de la taxe de séjour au 1^{er} janvier 2018 avec **245 000€** de recettes.
- Année record pour l'hôtellerie avec près de 400 000 nuitées.
- Soutien de Valenciennes Métropole à l'Office de Tourisme à hauteur de **525 900€**.
- Création du PIM " Point info mobile ", véhicule permettant un accueil " hors les murs " sur toute l'agglomération.

1^{ÈRES} ÉDITIONS

Made in Valenciennes :
Visites d'entreprises à destination des particuliers, valorisant les productions locales
(18 février - 10 mars 2018)

Valenciennes à table :
Avec Camille Delcroix (top chef 2018) mettant les savoir-faire du territoire à l'honneur (6 octobre 2018)



➔ Port de plaisance Valescaut

- **Fête de la plaisance samedi 2 juin 2018** : animations variées autour de l'eau, restitution de projet artistique La caravane Folk, concert et barbecue avec la Maison de quartier Beaujardin
- Adhésion à l'Association des Ports de Plaisance maritimes et fluviaux des Hauts-de-France pour bénéficier du travail en réseau

288 BATEAUX
(307 en 2017)

1 130 NUITÉES
(880 en 2017)

➔ Cité des Congrès Valenciennes : 1^{ère} année d'exploitation pleine

80 ÉVÉNEMENTS
(75 en 2017)

73 000 VISITEURS
(55 000 en 2017)



- Des rendez-vous d'envergure nationale : " Rail Industry Meetings " en avril, en juin " Les Assises Nationales de la Biodiversité " (700 personnes) et " Rendez-vous avec la ville " sur le renouvellement urbain (900 personnes).

OPTIMISER LES MOYENS ET LES RESSOURCES

Valenciennes Métropole veille à la bonne gestion des moyens techniques et financiers dans la réalisation des projets initiés par les élus communautaires

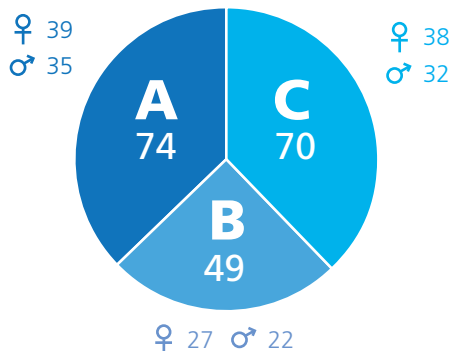
RESSOURCES HUMAINES

PARTENAIRE FORMATION DES COMMUNES

Club Ressources humaines	Formations Union de collectivités Développement de compétences	Formations Union de collectivités Schéma de mutualisation
Actualités statutaires, Accompagnement au reclassement professionnel, Prévention des conduites addictives	Animation et encadrement d'une équipe au quotidien, Animation de réunions d'équipe, Management des situations relationnelles difficiles, L'entraînement et le perfectionnement aux écrits professionnels, Hygiène et sécurité au travail, Positionnement de l'encadrant de proximité et affirmation de soi	Gestion des déchets autour d'un logement, Biens vacants et sans maître
3 réunions : Février / Juin / Octobre	Nombre de jours : 305	Nombre de jours : 56
15 à 20 communes participantes	Nombre d'agents formés : 111	Nombre d'agents formés : 40

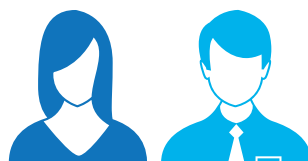
ACCOMPAGNATEUR DES TRANSFORMATIONS INTERNES ET DES AGENTS

196 agents sur emplois permanents *

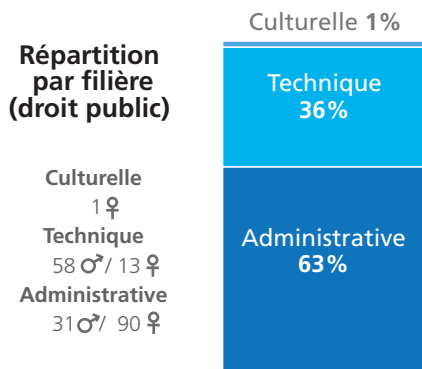


Répartition des effectifs (droit public) par catégorie

60% **40%**



Répartition des effectifs sur emplois permanents



42 ans | âge moyen

Les démarches projet 2018 :

- Généralisation de la démarche de l'entretien professionnel
- Mise en œuvre du Prélèvement à la Source
- Renouvellement des instances représentatives du personnel (CT & CHSCT)
- Création de 3 services communs au 1^{er} janvier 2019 : Direction de l'Informatique et du Numérique, Observatoire fiscal et Affaires juridiques
- Reprise en régie du théâtre d'Anzin au 1^{er} janvier 2019
- Démarche d'amélioration des conditions de travail

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SUIVRE LES ASSEMBLÉES COMMUNAUTAIRES :

DÉCLARER D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE ET PRISE DE COMPÉTENCE

22/06/2018 :

- Restructuration de l'îlot Daubresse Dabancourt Ford à Anzin
- Bassins de rétention relevant de la compétence ruissellement

22/11/2018 :

- Administration et gestion du théâtre d'Anzin
- Secteur des cités minières Cuvinot à Onnaing et Vicq

09/12/2018 :

- Site de l'ancienne école des filles de Prouvy
- Politique locale du commerce

CRÉATION / FUSION / MODIFICATION :

- Statuts du SyMEA

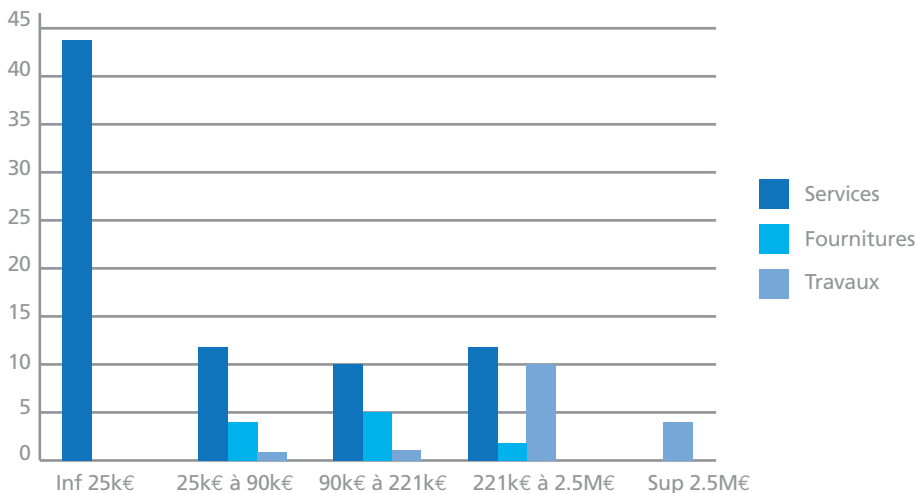
DÉPLOIEMENT DE PROJET DE DÉMATÉRIALISATION :

- ACTES : télétransmission en Sous-Préfecture des délibérations, décisions, arrêtés et marchés publics
- PARAPHEURS ÉLECTRONIQUES : signature électronique des courriers administratifs de l'ensemble des Directions. Déploiement total prévu sur 2019

SÉCURISER L'ACTIVITÉ JURIDIQUE :

MUTUALISATION :

Réflexion sur l'organisation de services communs affaires juridiques et contrats spéciaux avec 2 communes Anzin et Valenciennes.



CONTRATS DE DROIT PUBLIC

- Délégation de service public de la patinoire Valigloo : Attribution du contrat d'affermage à la société EQUALIA pour une durée de 5 ans à compter du 01/09/2018
- Théâtre d'Anzin : création d'une régie autonome à compter du 01/01/2019



CONTENTIEUX MARCHÉS PUBLICS

Référé précontractuel contre la société TECHCREA SOLUTIONS dans le cadre de l'accord cadre Solution de raccordement et d'accès internet sur le réseau fibre REHDEVAL. Jugement rendu en faveur de Valenciennes Métropole.

LES ACTES



7 Bureaux
communautaires

5 Conseils
communautaires

regroupant :

328 délibérations

1098 décisions

82 arrêtés

MISE EN PLACE DE GROUPEMENTS DE COMMANDE :

Dans le cadre du schéma de mutualisation de Valenciennes Métropole, l'axe 15 " Mettre en œuvre des groupements de commande " prévoit la constitution de marchés mutualisés entre communes ou entre communes et Communauté d'Agglomération. Dès lors, suite à un recensement des besoins des communes, Valenciennes Métropole a coordonné 4 groupements de commandes durant l'année 2018 :

- Fourniture de services de téléphonie filaire (20 communes ; 3 CCAS)
- Fourniture de services de téléphonie mobile et data-mobile (13 communes ; 2 CCAS)
- Solution de raccordement et d'accès internet (19 communes ; 2 CCAS)
- Solution de raccordement et d'accès internet sur le réseau fibre REHDEVAL (21 communes ; 2 CCAS)

SINISTRES cloturés ou en cours

Types d'assurance / types de sinistres	Nb
Dommages aux biens	
Voiries, équipements publics et espaces verts	5
Bâtiments	0
Protection juridique	
Accident de service (agent titulaire)	2
Accident de travail (agent non titulaire)	1
Accident de trajet (agent titulaire)	2
Accident de trajet (agent non titulaire)	1
Responsabilité civile	
Dossiers engagés	7
Dommages aux véhicules	5

MOYENS GÉNÉRAUX

Le service " Moyens Généraux " gère certains moyens nécessaires au fonctionnement de Valenciennes Métropole :

- **Accueil des usagers et visiteurs**
- **Le standard téléphonique**
- **La logistique** : courriers (6 980 reçus), l'affranchissement (30 380), les livraisons, réservations de salles, passage à la dématérialisation...
- **Flotte automobile** (37 véhicules essentiellement hybrides) : soucieuse de l'environnement, la CAVM se verra dotée d'un parc plus " propre " en début d'année 2020 (véhicules électriques et hybrides)

- **L'économat** : achats, fournitures, organisation de 12 cocktails (dont les vœux communautaires) dans le respect des normes de développement durable et du Plan Climat

ARCHIVES

Métrage total versé en 2018

111 m linéaires
en 25 versements

47 communications d'archives
(toutes en interne)

104 documents communiqués
(lors de ces 47 communications)

3,5 mètres linéaires
Traitement d'archives

8,8 mètres linéaires
Archives éliminées

COMMISSION INTERCOMMUNALE DE SÉCURITÉ

La Commission Intercommunale de Valenciennes Métropole veille au respect des mesures de protection contre les risques d'incendie et de panique concernant les Etablissements Recevant du Public (ERP) du territoire. Les ERP sont classés en 4 catégories. En l'année 2018, il y en a 2 193 sur le territoire et 428 en projets.

	2 ^e catégorie	3 ^e catégorie	4 ^e catégorie	5 ^e catégorie	Total
2017	93 (+10 projets)	203 (+ 15 projets)	226 (+ 19 projets)	1619 (+280 projets)	2141 (+ 324 projets)
2018	92 (+10 projets)	207 (+ 20 projets)	225 (+ 35 projets)	1669 (+363 projets)	2193 (+ 428 projets)

	Nombre de dossiers	Avis défavorables	Avis dangereux	Avis favorables	Sans avis
Visites de réception, d'ouverture	67	5	0	58	4
Visites périodiques, inopinées, de sécurité et de contrôle	173	23	0	134	16
PC, Autorisations Travaux, DT	315	7	0	303	5
Etudes de documents & GN6	30	4	0	26	0
CTS	7	2	0	5	0
Levées de réserves	44	9	0	35	0



126 visites effectuées en 2018

Le service communication est en charge de valoriser les projets, initiatives et actions de Valenciennes Métropole auprès des habitants des 35 communes membres de l'agglomération, ainsi qu'auprès des médias, des entrepreneurs et des partenaires locaux, régionaux et nationaux.

CRÉATION GRAPHIQUE

Outre les publications récurrentes telles que l'éco-guide, le rapport d'activités, les cartons d'invitation ou la création de visuels ou de panneaux de signalétique, l'année 2018 a été marquée par la création des documents accompagnant l'événement " Rendez-vous avec la ville " et les premières créations graphiques autour de la Coupe du Monde féminine de la FIFA France 2019™.

RELATIONS PRESSE

60 communiqués de presse ont été produits en 2018 à destination des journalistes et médias pour mettre en avant les projets portés par Valenciennes Métropole.

ÉVÉNEMENTS

23 événements organisés ou co-organisés. L'année 2018 a été marquée par les 10 ans de la patinoire Valigloo, la fête de la plaisance, le J-365 du lancement de la Coupe du Monde féminine de la FIFA France 2019™, l'organisation du premier village ESS...

MAGAZINE

Distribué tous les deux mois à plus de 90 000 exemplaires sur l'agglomération, le journal de Valenciennes Métropole permet aux habitants de découvrir les actions et projets menés par la Communauté d'Agglomération ainsi que les événements qui rythment la vie du territoire.



137 812 visites sur le site sur l'année 2018
(115 532 en 2017)



7555 abonnés sur la page Facebook
(4321 en 2017)

2706 abonnés sur le compte Twitter
(1954 en 2017)

694 abonnés sur le compte Instagram
(Créé en 2017)

COMPOSITION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE EN 2018

Laurent DEGALLAIX
Pierre-Michel BERNARD
Fabien THIEME
Maurice HENNEBERT
Laurent DEPAGNE
David BUSTIN
Renée STIEVENART
Dominique DEBURGE

Sylvia DUHAMEL
Jean-Marcel GRANDAME
Grégory LELONG
Isabelle CHOAIN
Véronique DUPIRE

Valérie FORNIES
Joël SOIGNEUX
Armand AUDEGOND

Hervé BROUILLARD
Elisabeth GONDY
Alain DEE

Christian BISIAUX
Jean-Pierre DONNET
Didier JOVENIAUX
Xavier JOUANIN

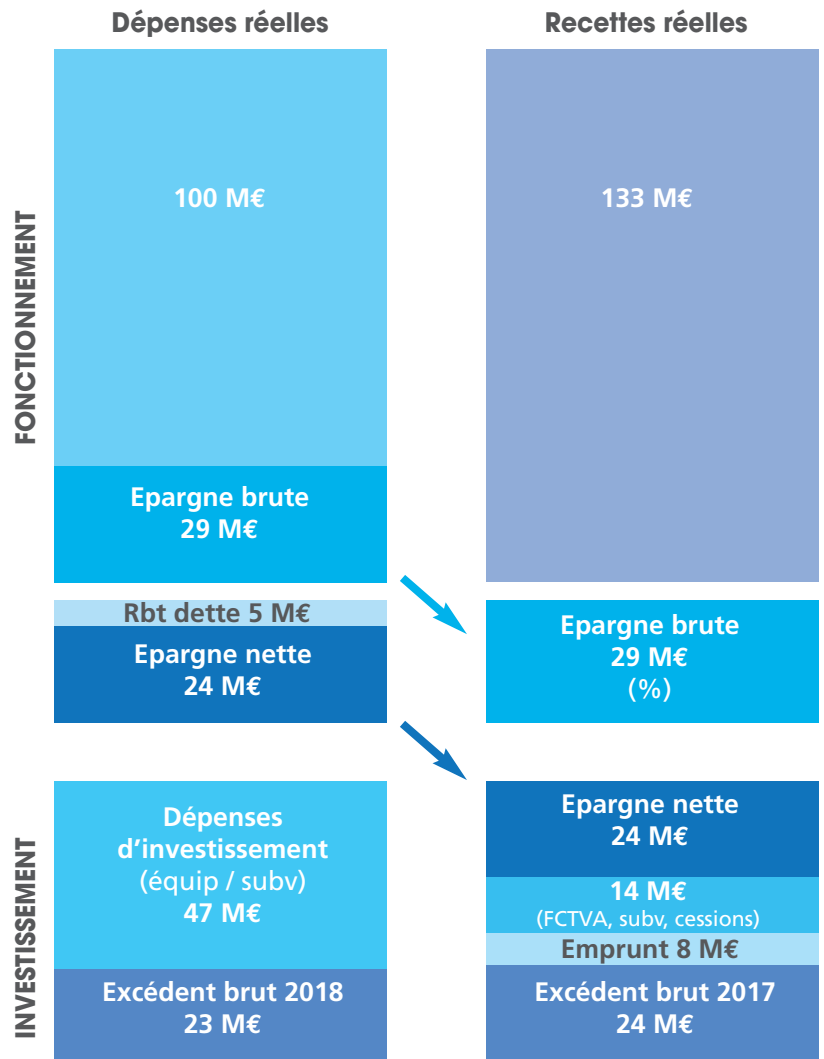
Président

Vice-Président délégué à la Culture
Vice-Président délégué à la Lutte contre les inondations
Vice-Président délégué au Développement rural
Vice-Président délégué à la Cohésion Sociale
Vice-Président délégué à l'Environnement et au développement durable
Vice-Présidente déléguée à l'Administration Générale et Ressources Humaines
Vice-Président délégué aux Développement économique, à l'emploi, à l'innovation, aux infrastructures et aux usages numériques
Vice-Présidente déléguée à l'Habitat adapté
Vice-Président délégué à l'Habitat, au renouvellement urbain et à l'urbanisme
Vice-Président délégué à l'Insertion et à l'Emploi
Vice-Présidente déléguée à la Réussite éducative
Vice-Présidente déléguée à la préfiguration du transfert de compétence eau et assainissement
Vice-Présidente déléguée à la Gestion urbaine de proximité
Vice-Président délégué aux Sports
Vice-Président délégué à l'Aménagement et aux grands projets

Conseiller communautaire - Délégué au Plan Climat territorial
Conseillère communautaire - Déléguée à la Promotion touristique
Conseiller communautaire - Délégué à la Commission intercommunale de sécurité

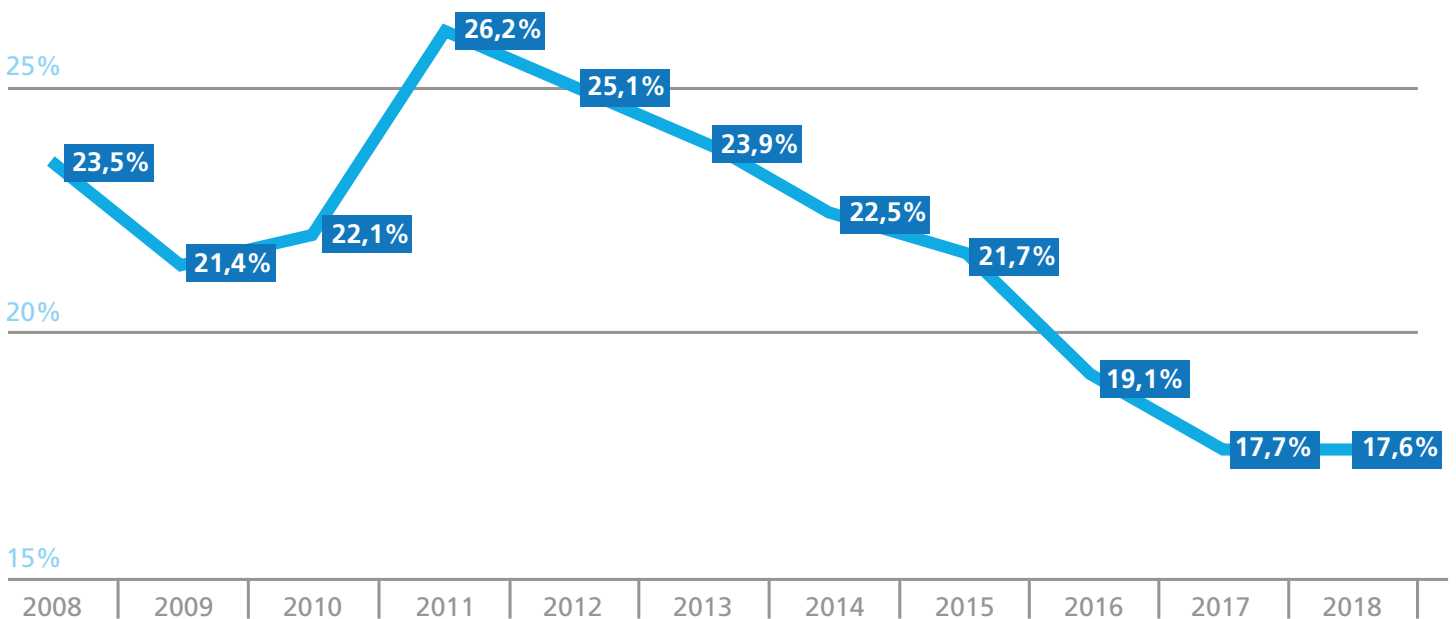
Conseiller communautaire - Délégué aux Politiques de prévention
Conseiller communautaire - Délégué à l'Urbanisme commercial
Conseiller communautaire - Délégué à l'Enseignement supérieur
Conseiller communautaire - Délégué à l'Accessibilité

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE VALENCIENNES MÉTROPOLE



TAUX D'ÉPARGNE NETTE

Le taux d'épargne nette se stabilise en 2018. Une fois remboursée la dette, 17.6 % des recettes de fonctionnement sont disponibles pour financer les investissements. Le niveau d'auto-financement des investissements reste élevé et permet de financer de manière saine les investissements prévus sur le mandat 2014-2020, en évitant un recours excessif à l'emprunt.

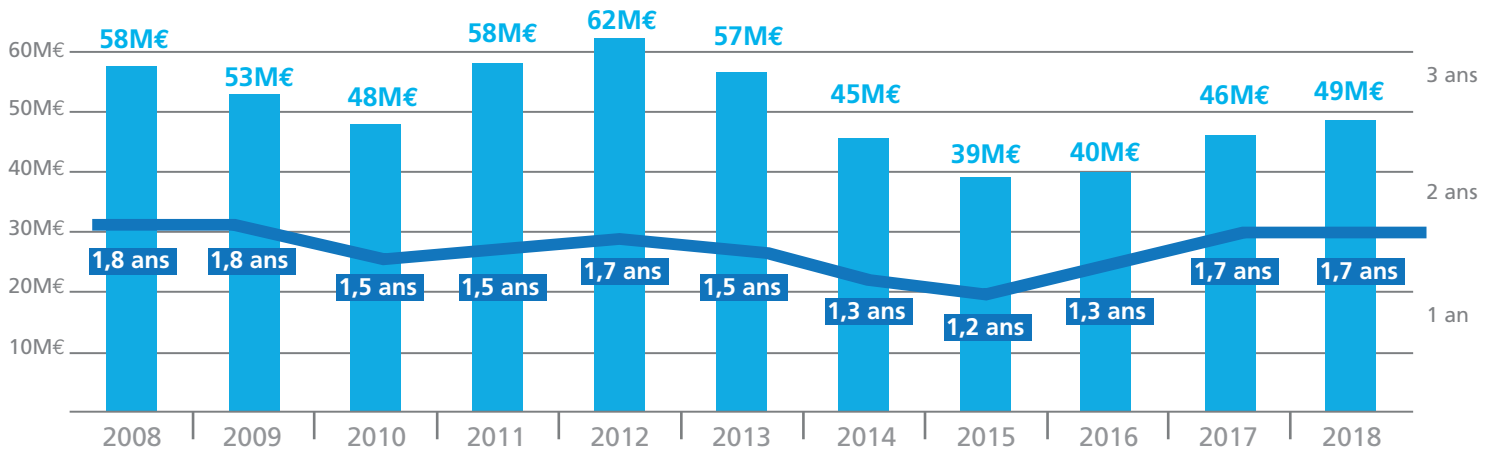


(% des recettes de fonctionnement affectées au financement des investissements, après remboursement de la dette)

ENDETTEMENT BANCAIRE ET CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

Budgets consolidés : sur 2018, la communauté d'agglomération a emprunté à hauteur de 5.5 M€ pour financer ses investissements. Les financements reposent toutefois principalement sur l'épargne brute, les ressources propres de la section d'investissement (cessions, subventions, remboursement de TVA) et la consommation du fonds de roulement.

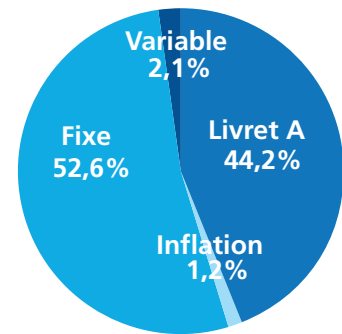
Endettement au 31/12 - Emprunts contractés



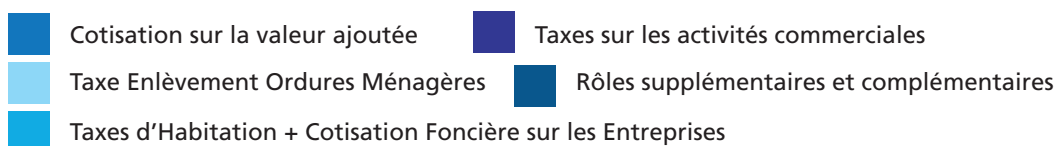
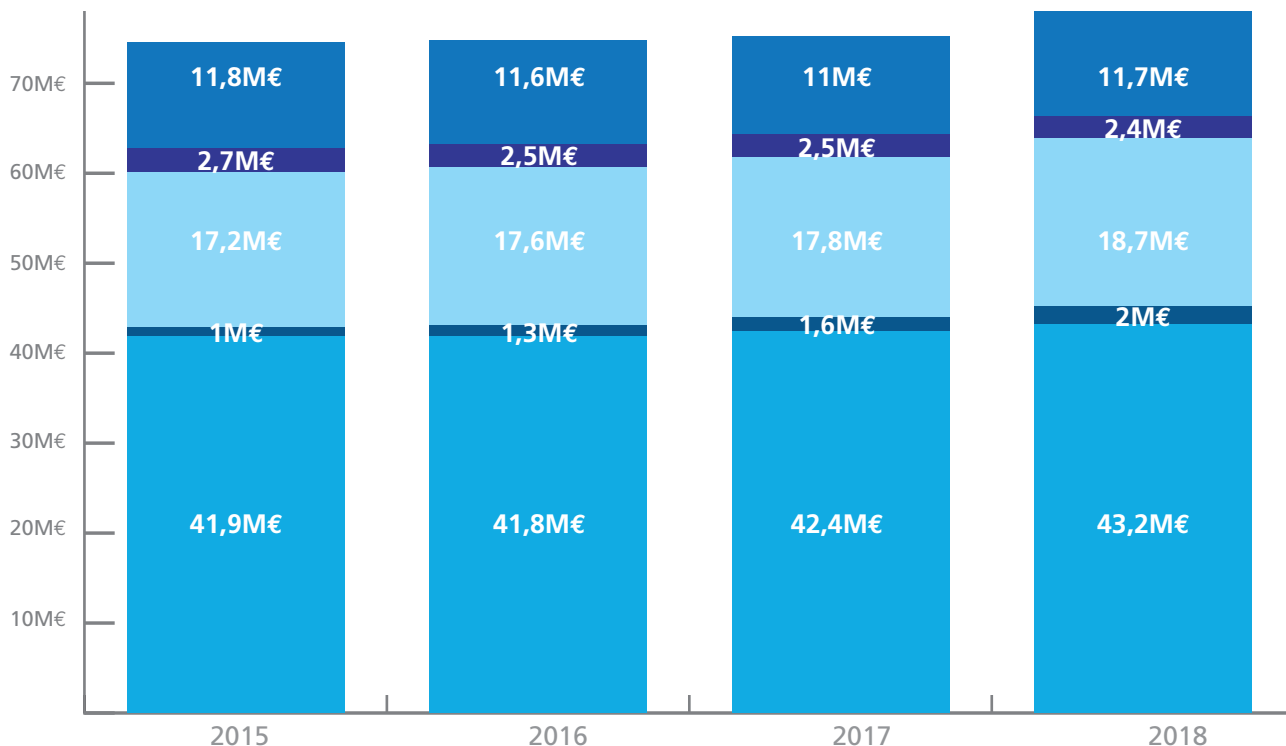
DETTE PAR TYPE DE RISQUE AVEC DÉRIVÉS

La structuration de la dette est toujours conforme à la délégation donnée à l'Exécutif avec une répartition équilibrée entre taux fixe et taux flottant. Cette stratégie se traduit par un taux d'intérêt moyen de 1,79 %.

Au 31/12/2018, la dette de Valenciennes Métropole reste saine. En termes de risques, les emprunts souscrits par l'agglomération se situent en bas de l'échelle de risque définie par les pouvoirs publics.



ÉVOLUTION DES RECETTES FISCALES



LA POLITIQUE DE STABILITÉ DE LA PRESSION FISCALE SE POURSUIT AVEC DES TAUX D'IMPOSITION TOUJOURS INCHANGÉS

	2014	2015	2016	2017	2018
Taux de la cotisation foncière sur les entreprises	31,02%	31,02%	31,02%	31,02%	31,02%
Taux de la taxe d'habitation	11,94%	11,94%	11,94%	11,94%	11,94%
Taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères	12,07%	12,07%	12,07%	12,07%	12,07%

UNE STRUCTURE FINANCIÈRE Tournée VERS L'INVESTISSEMENT

En 2018, la communauté d'agglomération a réalisé plus de 38.4 M€ d'investissements (hors dette), tous budgets confondus. Valenciennes Métropole continue d'afficher sa volonté forte d'investir pour son

territoire et d'œuvrer pour son développement et son rayonnement.

Depuis 2008, ce sont près de 550 M€ de dépenses d'investissement qui ont ainsi été réalisées par la communauté

d'agglomération. Ces projets bénéficient tous d'un niveau de financement extérieur maximum au regard de leur éligibilité à ces derniers.

RATIOS SYNTHÉTIQUES :

	Moyenne des communautés d'agglomération (2016)	Projet de compte administratif 2018 (consolidation 10 budgets)
Dépenses réelles de fonctionnement / population	353 € / hab	341 € / hab
Produit des impositions directes (hors fiscalité reversée)	326 € / hab	402 € / hab
Produit des impositions directes (net fiscalité reversée)	151 € / hab	202 € / hab
Recettes réelles de fonctionnement / population	422 € / hab	479 € / hab
Dépenses d'équipement hors dette / population	78 € / hab	240 € / hab
Encours de dette / population	365 € / hab	238 € / hab
DGF / population	105 € / hab	73 € / hab
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	36,7%	13%
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	Non calculé	Non calculé
Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	91%	92%
Dépenses d'investissement hors dette / recettes réelles de fonctionnement	18,4%	50%
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	86,5%	49%

Une approche comparative des ratios de Valenciennes Métropole et de ceux de la moyenne des communautés d'agglomérations confirme une structure financière saine.

LA RECHERCHE ET LE SUIVI DES FINANCEMENTS EXTÉRIEURS

Au sein de la Direction des Finances et du Contrôle de gestion, la cellule suivi des financements extérieurs gère les subventions, de la recherche au montage des dossiers jusqu'à leur clôture, et cela, en partenariat avec les services opérationnels et comptables. En 2018, les principaux faits marquants sont :

- La mise en œuvre de l'Investissement Territorial Intégré (ITI), avec le dépôt des dossiers FEDER des bailleurs SIGH et SIA et de la CAVM pour les cités minières Mont de la Veine et Hardy Ballanger.

- L'identification des projets structurants 2019-2020 du territoire portés par la CAVM et les communes dans le cadre plus particulièrement de l'Engagement pour le **Renouveau du Bassin Minier**.

- Le dépôt de 15 dossiers de demande de subvention auprès du FEDER, l'Etat, le Département du Nord, la Région Hauts-de-France, l'ANRU, l'Agence de l'Eau Artois Picardie, l'ADEME pour plus de 4 M€.

Parallèlement au dépôt de nouveaux dossiers, Valenciennes Métropole a

sollicité un peu plus de 7,5 M€ d'acomptes de subventions au titre des différentes conventions déjà conclues avec notamment le FEDER, l'Etat, le Département du Nord, la Région Hauts-de-France, l'ANRU, l'Agence de l'Eau Artois Picardie.

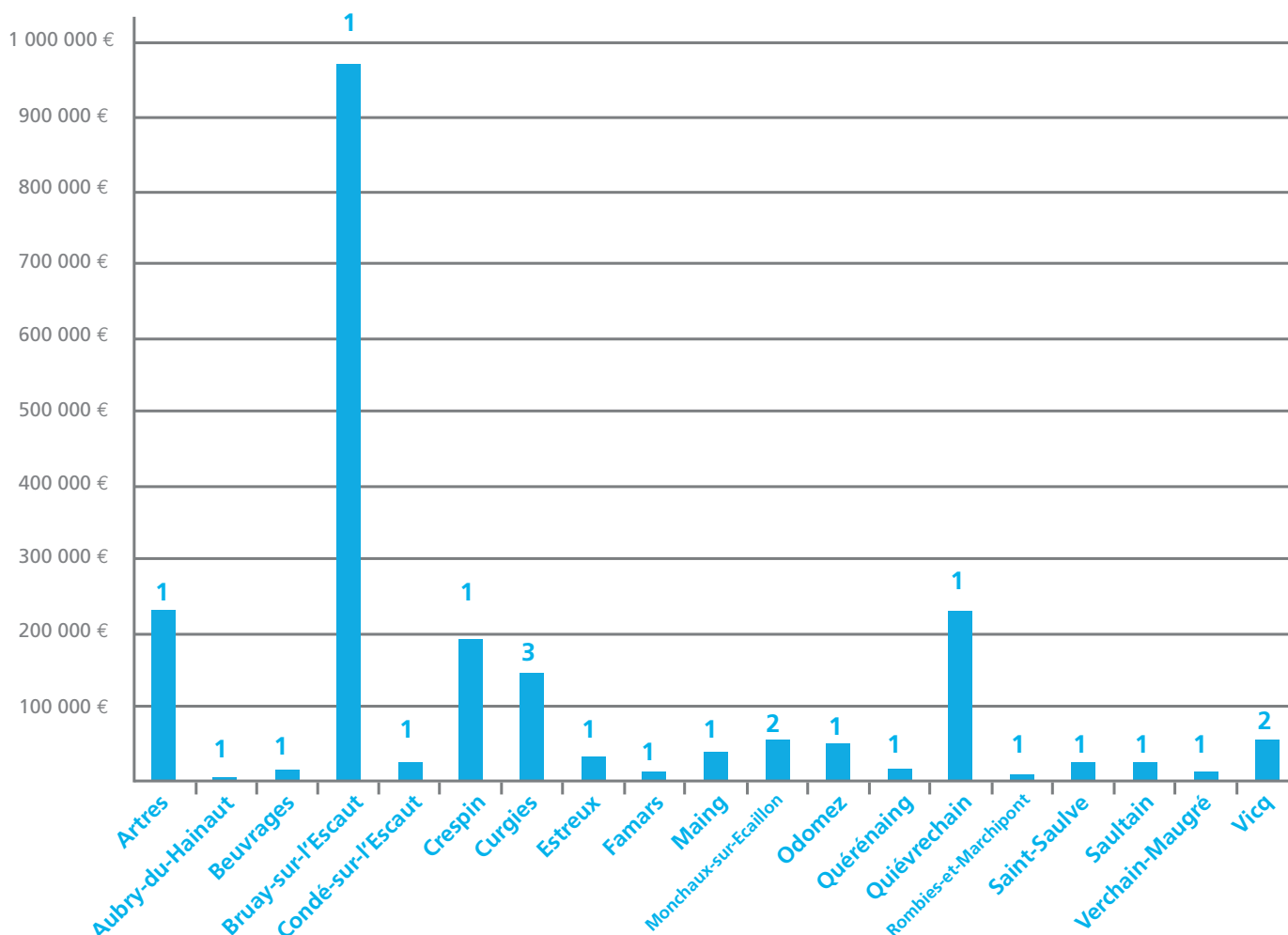
Ces demandes ont notamment concerné le Garage numérique, la réhabilitation du phénix, la requalification des cités minières, l'électromobilité, le solde de la subvention FEDER sur les Rives Créatives ...

LA POLITIQUE DE SOLIDARITE EN FAVEUR DES COMMUNES MEMBRES

Valenciennes Métropole participe au financement des projets des communes membres avec le **Fonds de Soutien aux investissements Communaux (FSIC)**.

En 2018, un peu plus de 2 M€ de subventions FSIC enveloppe 2015 - 2020 ont été délibérées au profit de l'investissement communal de 19 communes de Valenciennes Métropole. Au total, 23 projets communaux ont ainsi été soutenus.

Le tableau ci-dessous reprend par commune le montant cumulé des montants FSIC 2015-2020 délibérés en 2018 et le nombre de projets concernés.





Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole
BP 60227 • 59305 Valenciennes Cedex • Tél.: 03 27 096 096 • Fax : 03 27 096 097

www.valenciennes-metropole.fr